Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260930-DCM26_094-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le trente septembre deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Delphine DAVID, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **23 septembre 2026**

PRESENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames BAREL – MARTIN - RICHOUX
Messieurs DESSAUGE - FRIN – THIRION

Les Conseillers municipaux :
Mesdames DELALANDE CORBIE – DENISE - GUERIN DAVID – LEPASLIER (départ à 21h08 après le vote délibération n°26.102) - MORICE - NOYAL – ROQUES - VERGER
Messieurs CHEREL – DALINO – DUFFE – GUERIN – HAKKOU - HUBERT – NEDELEC – PARTHENAY (départ à 20h05 après le vote délibération n°26.091) – SOHIER – TILLARD – TRIGALLEZ

PROCURATION :
M. BREBANT a donné pourvoir à M. GUERIN
Mme CROSSE a donné pouvoir à Mme RICHOUX
M. PARTHENAY a donné pouvoir à Mme DAVID (à partir de 20h05)
Mme PETITHOMME a donné pouvoir à Mme NOYAL

ABSENTS :
Mme LESPALIER (à partir de 21h08)

SECRETAIRE: Mme VERGER

PC/CLV/26-094

CONVENTION DE PORTAGE FINANCIER DES FINANCEMENTS PARENTALITÉ « REAAP » ET DE REVERSEMENT DES SUBVENTIONS ALLOUÉES – ANNÉE 2026

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU l'ordonnance 20221-611 du 19 mai 1921 relative aux services aux familles, prévue à l'article L-214-1-2 du Code l'Action Sociale et des Familles ;

VU les nouveaux axes du Fonds National Parentalité, à compter du 1er janvier 2025 ;

VU la Convention Territoriale Globale en cours, pour la période 2022 à 2026 ;

VU la convention d'objectifs et de gestion de la CNAF en cours ;

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
Fax 02 99 09 14 04
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260930-DCM26_094-DE

VU la Commission Cohésion et Vie Locale en date du 14 septembre 2026 ;

CONSIDERANT l'intérêt pour les familles du territoire de bénéficier des différentes actions d'accompagnement et de soutien à la parentalité ;

CONSIDERANT l'intérêt pour les communes concernées de signer la convention REAAP entre elles et avec la Communauté de Communes ;

CONSIDERANT la dynamique de mutualisation générée par la Convention Territoriale Globale 2022-2026 ;

CONSIDERANT la nécessité d'acter cet accord par la signature d'une convention commune ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** ladite convention telle qu'annexée ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention et tout document y afférent.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Madame la Préfète d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le Président de Montfort Communauté,
- Monsieur le Comptable public.

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Delphine DAVID,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU (Ille-et-Vilaine)

Julia VERGER,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh